

08 Sep 2023 -17:24

Appartient à Conseil des ministres du 8 septembre 2023

Flexibilité supplémentaire pour le système d'électricité de demain

Sur proposition de la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi relatif à l'échange d'énergie sur le marché de l'électricité.

Avec la transition énergétique et l'électrification croissante, le système d'électricité a des besoins de flexibilité supplémentaires pour assurer l'équilibre entre l'offre et la demande.

L'avant-projet de loi vise à contribuer à la mise en place d'un système électrique flexible et tourné vers l'avenir et à créer des opportunités pour que les clients finaux y participent. D'une part, il élargit le mécanisme de transfert d'énergie existant et, d'autre part, il entend supporter les possibilités d'échange d'électricité entre acteurs du marché de manière simplifiée.

L'avant-projet sera transmis pour avis à l'Autorité de protection des données et au Conseil d'État, après discussion en Comité de concertation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Énergie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole (NL)
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans
Porte-parole (NL)
+32 471 66 00 06
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be